

EN BREF

LILLEBONNE

L'Association familiale lillebonnaise reprend le 8 septembre

L'Association familiale, après les événements de la Covid-19, a dû suspendre toutes ses activités jusqu'au 30 juin. Elles reprendront à partir du 8 septembre pour les nouvelles inscriptions, au même tarif. Les activités possibles : couture, cuisine, patchwork, anglais, marche, Scrabble et tarot. Contact : résidence de l'Europe, bâtiment L, avenue du Clairval.

Le magasin Emmaüs rouvre samedi

Le Comité d'Amis d'Emmaüs de Lillebonne va rouvrir son magasin le **samedi 6 juin** à 10 h. Les distances de sécurité devront être respectées, le port du masque est obligatoire. Gel hydroalcoolique à l'entrée du magasin. Nombre de personnes dans le magasin limité à 20.

Bénévoles recherchés

L'atelier de confection de masques, situé salle des associations rue Kinkerville, recherche des bénévoles possédant une machine à coudre. Pour participer ou pour plus d'informations, contacter le 02 32 84 52 71.

GRUCHET-LE-VALASSE

Enquête publique du PLUi et du Scot

Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) et le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) sont destinés à servir de cadre de référence pour les différentes politiques publiques à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine. Les habitants sont invités à participer à la concertation jusqu'à l'adoption finale de ces documents sur le registre papier mis à disposition en mairie (livret n° 2 du PLUi consultable depuis le 28 août 2019), ou en adressant un mail à concertation.scot@caux-seine.fr ou concertation.plui@cauxseine.fr

ÉTAT CIVIL

BOLBEC

Décès

Du 25 au 31 mai : Agnès Fercoq épouse Ducrocq, 70 ans, domiciliée à Anquetierville. Marie-Louise Leroux, 91 ans, domiciliée à Saint-Romain-de-Colbosc. Marie-Madeleine Varin, veuve Gri-court, 85 ans, domiciliée à Gruchet-le-Valasse.

L'usine H2V est lancée

Saint-Jean-de-Folleville. Après deux mois de concertation, le permis de construire pour le projet d'usine d'hydrogène vert a été déposé. La mise en service est prévue en 2022.

À Saint-Jean-de-Folleville, le projet d'usine de production d'hydrogène vert d'H2V industry avance lentement, mais sûrement. Développé depuis 2016, celui-ci entre dans sa phase finale, puisque les fondateurs de l'entreprise ont déposé la demande d'autorisation et du permis de construire, vendredi 22 mai, auprès de la mairie de Saint-Jean-de-Folleville.

TRÈS ATTENDUE PAR LES INDUSTRIELS

Après deux mois de réunions publiques et consultations, le feu vert est donc donné pour la pose de la première pierre. « La période du confinement a retardé certains dossiers administratifs, comme le dépôt du permis de construire, mais la construction commencera en 2021 comme prévu, pour une mise en service en 2022 », détaille Sandra Moschetti, directrice de la communication d'H2V industry.

L'usine est très attendue, particulièrement du côté des industriels de Port-Jérôme-sur-Seine. « L'entreprise va produire de l'hydrogène vert par électrolyse de l'eau, à base d'énergie renouvelable, donc non polluante. Le choix du site s'est fait pour sa proximité avec les industries de la zone de Port-Jérôme », explique Sandra Moschetti.

La première tranche mise en service dans deux ans va permettre de produire 14 000 tonnes d'hydrogène vert. Ensuite, l'usine



Lors de la signature du dépôt de permis de construire, les dirigeants d'H2V avec les élus de Caux Seine agglo. (Photo DR)

atteindra le rythme de 28 000 tonnes par an.

L'USINE VA CRÉER 70 EMPLOIS DIRECTS

Les élus locaux l'attendent aussi avec impatience puisqu'elle va permettre de créer 70 emplois directs et 100 indirects. Différents postes seront recherchés, dont directeur d'usine, ingénieur opérationnel de production, technicien de maintenance ou agent d'entretien.

La future usine H2V Normandy

est ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement). « Elle va servir à toutes les industries de la zone pour décarboner l'hydrogène, pour la fabrication d'engrais ou dans l'industrie pétrolière. Elle va permettre aux usines de réduire leur bilan carbone », ajoute Sandra Moschetti. H2V, société française, se définit comme « un acteur industriel majeur dans la loi de transition énergétique ». Avec leur partenaire Air Liquide, les dirigeants ont également déposé un dossier, mi-avril, auprès

du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) chargé, sous l'autorité du Premier ministre, du suivi du grand plan d'investissement et de la mise en œuvre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). H2V a aussi participé à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) pour recevoir une aide de l'État. Au total, 250 millions d'euros vont être investis pour la nouvelle usine.

LAURA MARTIN

CAUX SEINE AGGLO

Les piscines rouvriront le 1^{er} juillet

Il faudra attendre encore un peu avant le grand plongeon. Alors que les piscines et salles de sport peuvent rouvrir en zone verte depuis mardi, Caux Seine agglo a préféré attendre le mercredi 1^{er} juillet pour procéder à leur réouverture.

Les centres aquatiques de **Lillebonne, Bolbec, Notre-Dame-de-Gravenchon, Fauville-en-Caux** et **Caudebec-en-Caux** rouvriront alors à leurs horaires habituels (consultables sur www.piscines-cauxseine.fr).

Pas de sauna ni de bains à bulles

Les salles de remise en forme de la piscine de Lillebonne et celle



La piscine de Notre-Dame-de-Gravenchon rouvrira le 1^{er} juillet. (Photo d'archives PN)

de Notre-Dame-de-Gravenchon seront accessibles (un appareil sur deux sera condamné pour res-

pecter la distanciation sociale). « En revanche, l'espace bien-être de la piscine de Lillebonne et le sauna et

les bains à bulles de la piscine de Notre-Dame-de-Gravenchon seront fermés jusqu'à nouvel ordre, aucune mesure sanitaire ne pouvant être prise dans ces espaces exigus », précise l'agglomération dans un communiqué.

Les activités aquatiques reprendront également le 1^{er} juillet, selon le planning du trimestre, avec dix participants maximum.

PRATIQUE

Plus d'infos sur www.piscines-caux-seine.fr, les pages Facebook des piscines et par téléphone : Lillebonne : 02.32.84.16.60 ; Bolbec : 02.35.31.00.16 ; Terres-de-Caux : 02.35.56.25.46 ; Rives-en-Seine : 02.35.96.10.47 ; Port-Jérôme-sur-Seine : 02.35.38.64.37.